



Ligue Belge d'Aéromodélisme
 Belgische Modelluchtvaart Liga
 Commission Sportive
 Sportcommissie
 Réunion du 4 mars 2004
 Vergadering van 4 maart 2004

Présents – Aanwezigen

Paulette Halleux	coord. F3B	30 km	
Gilbert Van Den Berghe	coord. F3M	180 km	001-0693959-97
Willy Verschoren	TM F5	50 km	734-3240384-11
Gui Manesse	coord. F3A	140 km	000-0412042-83
Willem Vandermeulen	coord. Portage	60 km	
Günther Cuypers	Sportdir. F3J	120 km	230-0093844-65
Guy Vanderschelden	Coord. F3C et TM F3C	50 km	979-9337575-69
Maxime Desaedeleer	dir. Sport. F3C/S	20 km	734-2140179-77
Roland Coomans	dir. Sport. F3C	28 km	001-0249879-83
Yves Bourgeois	Dir. Sport. F3I	260 km	271-0030804-87
Dieter Beckers	dir. Sport. F5	15 km	001-0764711-39
Jean-Luc Dufour	coord. F5	50 km	310-0011256-90
Robert Liber	coord. F2	0 km	
Gérard Proot	Dir. Sport. Portage	122 km	371-0391849-35
Robert Herzog	président	40 km	001-00755497-40

Sont excusés : Daniel Destexhe, Guido Michiels, Gerda Olaerts, Maurice Huybrechts, Robert Denuit, Alex Goossens, Sven Lobbstaël.

La liste des présents ci-dessus est destinée au remboursement des frais de déplacement, en vertu d'une décision du CA de la LBA de l'an passé.

1. Programmes sportifs de la saison 2004

Les rapports des sections sont passés en revue. Le président attire l'attention sur les points marquants et les faiblesses. On note particulièrement que dans certaines sections, le programme comporte la mention de concours étrangers dans le programme belge. Aucune modification significative aux programmes des sections n'est requise. La création des sections F3C-Scale et F5D (pylon racing électro FAI) est approuvée. Plusieurs nouveaux responsables de section entrent en fonction : MM. Lo Furno (F3C), Nicasi (F3C-S), Bourgeois (F3I) Cuypers (F3J) et Beckers (F5). Mr Van Den Berghe continue sa fonction de coordonnateur F3M, reprise en cours d'année 2003. Aucune modification au calendrier sportif n'est requise.

En F3C, le coordonnateur demande de considérer le repêchage entre les pilotes classés 3 et 4, qui ont chacun obtenu de l'ordre de 78 à des points, alors que la sélection est à 80 %. La commission approuve cette proposition.

2. Assemblée de la CIAM.

Vu le passage à un cycle bisannuel pour les réunions techniques par catégories, seules les sections F2, F3C F4 et Space se réunissent cette année. La délégation belge sera réduite à Mr Guido Michiels (F2). Il a été pourvu du droit de vote belge par l'ACRB.

3. Positions belges à la CIAM

On passe en revue les diverses catégories. En F2, de nombreuses propositions sont introduites, la plupart contestées par la Belgique. Notre délégué agira en conséquence. En F5, on votera **pour** 5.5.1.3 i, 5.5.4.1.xi et 5.5.8.a. On est **contre** la proposition 5.5.6.2.b

4. Question mesures de bruit dans plusieurs catégories (point introduit en séance par le président).

Le président rappelle qu'au cours de l'année 2003, des conflits quant aux mesures de bruit ont surgi en cours de compétition et ont même mené à la démission d'un coordonnateur en F3A-X. Plusieurs catégories ne comportent pas dans leurs règlements de mention explicite de la mesure de bruit des moteurs thermiques. Le président insiste afin que dans toutes les sections concernées (F3M, F3I, Portage, etc.) pour lesquelles le code sportif de la FAI n'a pas prévu de dispositions explicites, la section prenne, lors d'une réunion prévue spécifiquement à cet effet, une décision sur l'attitude à prendre en matière de nuisances sonores lors des compétitions. Il est rappelé que les clubs francophones peuvent demander la dérogation aux règles de bruit de la Région wallonne pendant deux week-end par an. Il faut s'assurer que cette disposition est bien d'application.

5. Préparation des chefs d'équipe

Le président fait part de la décision du CA de la LBA de demander aux chefs d'équipe des budgets détaillés des dépenses prévues, pour leur équipe en général, mais spécialement pour eux-mêmes. Les frais seront comprimés afin d'éviter toute dépense somptuaire. Les déplacements se feront par les moyens les plus économiques. Il est reconnu au chef d'équipe le droit d'arriver sur place la veille de ses pilotes, afin de pouvoir régler d'éventuels problèmes avec l'organisateur. Les projets de budget seront envoyés au président (Robert Liber) bien avant la date limite de dépôt des inscriptions. Le président rappelle les missions du chef d'équipe, et particulièrement le devoir de préparer au mieux les pilotes afin de pouvoir fonctionner sur place comme une équipe intégrée.

6. Divers

Mr Manesse a introduit la proposition de financer les pilotes qui participent aux compétitions internationales. Sa lettre a été jointe aux convocations. La discussion sur ce point révèle que les avis sont fort partagés. La plupart des présents considèrent que la somme proposée (40 €) a un caractère trop symbolique pour valoir la peine. Par contre, une somme plus élevée ne serait pas possible au sein du budget actuel. Mr Manesse insiste sur le fait que les rétributions pour les pilotes VML restent bien trop faibles, face aux rétributions AAM (plafond de 700 €), et il espérait par cette voie améliorer l'ordinaire des pilotes d'élite. Mme Halleux insiste pour que les membres flamands fassent dorénavant front uni, au travers de leurs délégations de clubs à l'AG de la VML, pour obtenir une meilleure couverture financière des pilotes VML. Le président clôture le point en demandant à chacun de faire preuve d'imagination afin de stimuler la participation aux compétitions nationales (seulement env. 230 participants lors des championnats de Belgique 2003, toutes catégories confondues).

La réunion est clôturés vers 22h.

Robert Herzog, président